

**RÉUSSISSONS ENSEMBLE LE PASSAGE
À L'ÉCONOMIE DU SAVOIR
AU NOUVEAU-BRUNSWICK**



**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
LA COMMISSION SUR
L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE
AU NOUVEAU-BRUNSWICK
PAR
L'UNIVERSITÉ DE MONCTON**

Le 25 avril 2007

Réussissons ensemble le passage à l'économie du savoir au Nouveau-Brunswick

Table des matières

Partie 1 : L'Université de Moncton, une institution unique dans la francophonie

A. Genèse d'une grande institution acadienne	3
a) Pourquoi la création de l'Université de Moncton?	3
b) Pourquoi une université francophone et généraliste dans les trois régions francophones du Nouveau-Brunswick?	4
c) Pourquoi des protections constitutionnelles et légales?	4
d) Pourquoi un modèle de gouvernance bicaméral?	5
B. L'Université de Moncton a 44 ans!	5
a) L'impact de l'Université de Moncton	5
b) Nos défis dans les années 2000	7

Partie 2 : L'Université de Moncton, l'avenir d'une institution francophone dynamique

A. Vision et enjeux	8
a) La vision de l'Université de Moncton	8
b) L'Université de Moncton, au cœur d'un peuple fier et éduqué	9
c) Les enjeux	9
1 : Assurer sa viabilité financière	10
2 : Assurer l'équilibre entre l'accessibilité aux études universitaires et l'endettement des étudiantes et étudiants	11
3 : Assurer un taux d'inscription adéquat et un recrutement de qualité	12
4 : Assurer la qualité des programmes de 1 ^{er} cycle	15
5 : Assurer la pertinence de cycles supérieurs et de la recherche	15
6 : Assurer une collaboration continue entre l'Université de Moncton et les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick	19
7 : Assurer une collaboration avec les institutions postsecondaires du Grand Moncton	22

Partie 3 : L'Université de Moncton, ni tout à fait pareille, ni tout à fait différente

A. Conclusion	23
----------------------------	----

RÉUSSISSONS ENSEMBLE LE PASSAGE À L'ÉCONOMIE DU SAVOIR AU NOUVEAU-BRUNSWICK

*« Les universités canadiennes sont des berceaux
de connaissance, d'innovation et de transformation qui voguent
sur les vagues d'une société en perpétuel changement »
ACPAU 2007*

Partie 1

L'Université de Moncton, une institution unique dans la francophonie

A. GENÈSE D'UNE GRANDE INSTITUTION ACADIENNE

Grâce à son impact sur la société néo-brunswickoise, l'Université de Moncton est devenue un outil de développement par excellence dans le paysage éducationnel du Nouveau-Brunswick et de l'Acadie, voire de la Francophonie. Forte de ses trois campus, situés dans des régions francophones et acadiennes de la province, l'Université de Moncton, reconnue mondialement, est constituée de 14 facultés et écoles, 34 centres de recherche, chaires et instituts et 20 groupes et laboratoire de recherche. Elle accueille annuellement plus de 6 000 étudiantes et étudiants à temps complet et à temps partiel, et ce, dans plus de 180 programmes aux 1^{er}, 2^e et 3^e cycles.

a) Pourquoi la création l'Université de Moncton?

Aboutissement d'un long cheminement pour l'ensemble des francophones du Nouveau-Brunswick et du Canada Atlantique, la création de l'Université de Moncton en 1963 a permis le rattachement de plusieurs collèges classiques francophones ayant des racines remontant jusqu'en 1864. L'Université de Moncton s'appuyait sur une volonté de diversifier la formation académique classique qui avait jusqu'alors servi la population francophone et acadienne pendant plusieurs générations. L'objectif principal des fondateurs était de donner aux Acadiennes et Acadiens du Nouveau-Brunswick **un accès à l'éducation supérieure en français dans une gamme étendue de disciplines**. Afin de préserver cet accès et maintenir l'Université de Moncton proche de ses étudiantes et étudiants, trois campus ont été établis dans la province, soit à Edmundston, Moncton et Shippagan. **Les fondateurs voulaient mettre en place un outil de développement global au service de la communauté acadienne qui saurait jouer un rôle important à l'intérieur de la société canadienne. Aujourd'hui, ce rêve est devenu une réalité et toute la communauté universitaire en est très fière.**

b) Pourquoi une université francophone et généraliste dans les trois régions francophones du Nouveau-Brunswick?

Francophone et généraliste, voilà deux mots clefs au cœur de la mission de l'Université de Moncton. Créée et développée dans cette optique, elle demeure la seule institution de haut savoir francophone dans la province et la plus importante université canadienne entièrement de langue française à l'extérieur du Québec. Aujourd'hui, sa mission généraliste vise à développer des programmes dans un grand nombre de domaines professionnels, les humanités et la santé, les arts et la culture, la technologie et les sciences, le génie et le droit, l'éducation et la récréologie ainsi que l'administration et le commerce. Grâce à sa présence et à sa prestance, l'Université de Moncton peut s'enorgueillir d'avoir contribué largement au développement politique, économique, social, culturel et artistique de la province. **Ainsi, son caractère francophone et sa mission généraliste sont essentiels pour répondre aux besoins de la société acadienne et néo-brunswickoise d'aujourd'hui et de demain. Toute suggestion de spécialiser davantage l'institution au détriment de son caractère généraliste et universitaire viendrait réduire sa capacité de servir adéquatement les besoins de la société acadienne et francophone. Elle devra aussi garder le mandat et les moyens pour assurer une formation universitaire dans les trois grandes régions francophones du Nouveau-Brunswick.**

c) Pourquoi des protections constitutionnelles et légales?

L'Université de Moncton fournit à la population acadienne et à la francophonie en général des programmes de formation de la plus haute qualité. Elle possède un caractère particulier à l'échelle nationale comme établissement entièrement de langue française dans un milieu minoritaire. Ce qu'elle a accompli pour la collectivité acadienne, elle doit continuer à le déployer dans les autres communautés minoritaires du Canada et d'ailleurs.

En effet, étant dans un milieu minoritaire sujet à l'assimilation, elle est une institution qui symbolise la vitalité de la minorité acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick et du Canada. Évoluant dans ce contexte, elle doit être protégée. Sa protection prend racine dans la notion d'égalité réelle des deux communautés de langues officielles et contribue à la concrétisation des droits linguistiques reconnus dans les textes fondamentaux du Canada. L'objet de l'article 23 de la *Charte canadienne*¹ « est de remédier à des injustices passées et d'assurer à la minorité linguistique officielle un accès égal à un enseignement **de grande qualité dans sa propre langue**, dans les circonstances qui favoriseront le développement de la communauté »². Selon nous, il ne fait aucun doute que cet objectif d'égalité d'accès à l'enseignement doit se poursuivre au niveau universitaire.

De plus, l'article 16.1 de la *Charte canadienne* prévoit que « la communauté linguistique française et la communauté linguistique anglaise du Nouveau-Brunswick ont un statut et des droits égaux, notamment le droit à des institutions d'enseignement **distinctes** ». La Cour suprême du Canada précise, dans le cadre de l'article 23, que « l'égalité réelle exige que les minorités de langue officielle soient traitées **différemment**, si nécessaire, suivant leur situation et leurs besoins particuliers, afin de leur assurer un niveau d'éducation équivalent à celui de la majorité de langue officielle »³. Enfin, dans un rapport intérimaire, déposé en juin

¹ Partie I de la *Loi constitutionnelle de 1982*, constituant l'annexe B de la Loi de 1982 sur le Canada (R.-U.), 1982, c. 11.

² *Arsenault-Cameron c. Île-du-Prince-Édouard*, [2000] 1 R.C.S. 3.

³ *Ibid.*

2005, le Comité sénatorial permanent des langues officielles recommandait au gouvernement fédéral que l'éducation de langue française en milieu francophone minoritaire soit reconnue comme un *continuum de la petite enfance au postsecondaire*.⁴

Est-ce que l'Université de Moncton bénéficie de protections constitutionnelles ou légales lui permettant d'avoir droit à des ressources financières spécifiques de la part du gouvernement du Nouveau-Brunswick? Nous le croyons. **Par conséquent, l'égalité réelle dont elle jouit doit se traduire par un appui financier qui tient compte des coûts additionnels que représente le fonctionnement d'une université de langue française dans un contexte minoritaire. On y reviendra plus loin dans ce mémoire.**

d) Pourquoi un modèle de gouvernance bicaméral?

À l'instar des modèles de gouvernance traditionnels retrouvés dans les universités canadiennes, l'Université de Moncton, de par sa loi constituante⁵, a adopté un modèle de gouvernance bicaméral. Le Conseil des gouverneurs et le Sénat académique constituent les deux instances supérieures de l'Université de Moncton. Le Conseil des gouverneurs est composé de 27 membres votants, dont 20 proviennent de l'extérieur de l'Université et y siègent de façon bénévole. Ce Conseil est investi des pouvoirs de direction de l'Université. Pour sa part, le Sénat académique est composé de 42 membres votants, notamment de la haute direction de l'Université, des doyennes et doyens de faculté, des professeures et professeurs et des étudiantes et étudiants. Le Sénat académique possède les pouvoirs de conduire, diriger et régler toutes les affaires de l'Université relatives à l'enseignement et à la recherche. **Conséquemment, ce modèle de gouvernance assure l'équilibre nécessaire entre les intérêts de la communauté externe et interne dans les prises de décisions de l'Université. C'est d'ailleurs le modèle existant qui prédomine dans la très grande majorité des universités.**

Or, l'Université de Moncton, généraliste, francophone, sans frontières, unique, distincte et symbole de l'enseignement universitaire en français au Nouveau-Brunswick et ailleurs, continue de remplir sa mission première tout en s'adaptant aux nouveaux défis du 21^e siècle.

B. L'UNIVERSITÉ DE MONCTON A 44 ANS!

a) L'impact de l'Université de Moncton

Fière de ses 44 ans d'existence et d'un passé de plus de 145 ans de formation postsecondaire, l'Université de Moncton possède une feuille de route fort impressionnante. Elle compte au-delà de 40 000 diplômées et diplômés depuis 1963. Au fil des ans, ce dynamique château fort de l'enseignement universitaire a vu la création de nombreuses facultés : arts, sciences, ingénierie, éducation, administration, sciences sociales, droit, foresterie et études supérieures et recherche. Un regard vers le passé nous apprend que l'Université de Moncton a su innover et s'adapter aux nouvelles demandes du marché et aux nombreux changements technologiques, économiques et sociaux. Le tableau 1 montre le développement des écoles et des facultés de cette grande institution acadienne au fil des ans.

⁴ Rodrigue Landry, *Au-delà de l'école et de la diglossie : l'autonomie culturelle*. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Université de Moncton, août 2006.

⁵ *Loi sur l'Université de Moncton*. C. 119, 12 Eliz.II, 1963.

**Tableau 1 : Développement des écoles et facultés
de l'Université de Moncton (1963 à 2007)**

	Années 1960	Années 1970	Années 1980	Années 1990	Années 2000
Commerce	École de commerce (1963)	Faculté d'administration (1972)			
Arts	Faculté des arts (1963)				Faculté des arts et des sciences sociales (2001)
Psychologie et éducation	École de psychologie et d'éducation (1963)	École des sciences sociales et du comportement (1974) qui deviendra Faculté des sciences sociales (1979)			Faculté des arts et des sciences sociales (2001) {Faculté abrite une école intégrée} -École de travail social (2001)
Sciences	Faculté des sciences (1963)	Faculté des sciences et génie (1975)	Faculté des sciences (1984)		
Génie			École de génie (1984)		Faculté d'ingénierie (2001)
Droit		École de droit (1976)			Faculté de droit (2000)
Recherche			Faculté des études supérieures et de la recherche (1981)		
Éducation		Faculté des sciences de l'éducation (1973)			
Santé					Faculté des sciences de la santé et des services communautaires (2000) {Faculté composée de 4 écoles intégrées} -École de kinésiologie et de récréologie -École de psychologie -École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales -École réseau de science infirmière
Foresterie			École des sciences forestières (1985)		Faculté de foresterie (2001)

L'impact de l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick et en Acadie dépasse largement son rôle d'établissement de haut savoir. Elle est devenue le battement de cœur du peuple acadien et le noyau dur de la vitalité linguistique et culturelle des francophones vivant à l'extérieur du Québec. Elle contribue à l'identité collective des Acadiennes et Acadiens et regroupe sous un même toit l'enseignement universitaire des communautés francophones du Nord et du Sud de la province. C'est à travers elle que la communauté linguistique francophone s'épanouit et assure sa continuité. Elle est un modèle de collaboration entre les communautés francophones du Nouveau-Brunswick.

L'Université de Moncton est un lieu de socialisation et un lieu de construction identitaire qui sont à la base de l'autonomie culturelle d'un peuple⁶. **Si le Nouveau-Brunswick désire une société complète, autosuffisante, forte et authentique, elle doit reconnaître et respecter la vitalité des cultures qui la compose. Elle ne peut réduire le visage du Nouveau-Brunswick à une équation purement économique, insoucieuse de l'épanouissement de ses richesses culturelles.**

L'Université de Moncton maintient le cap devant les défis de l'avenir⁷, forte de ses 14 facultés et écoles, ses 6 539 étudiantes et étudiants à temps complet et à temps partiel, ses programmes d'études de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles, ses 34 centres, chaires et instituts de recherche, ses 20 groupes et laboratoires de recherche et ses 1 300 professeures, professeurs et membres du personnel.

Ce symbole d'excellence en terre française et acadienne a su répondre aux attentes des étudiantes et étudiants francophones et des employeurs et employeurs.

Cette affirmation trouve sa vérité dans les taux de placement des diplômées et diplômés de l'Université de Moncton. En effet, un an après avoir terminé leurs études, le taux de placement est de 94,4 % chez la cohorte de 2004, de 94,3 % chez celle de 2001 et de 93,9 % chez celle de 1999⁸. De plus, 89,3 % des diplômées et diplômés du baccalauréat indiquent avoir acquis les compétences nécessaires dans leur programme d'études pour pratiquer leur emploi actuel⁹. L'Université de Moncton répond merveilleusement aux besoins de la population du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs.

En 44 ans, l'Université de Moncton a su devenir le rassembleur de nombreuses générations d'étudiantes et d'étudiants francophones dans toutes les grandes régions francophones et acadiennes du Nouveau-Brunswick et de la francophonie canadienne.

b) Nos défis dans les années 2000

Tout au long de son cheminement, l'Université de Moncton a dû faire face à des défis de taille. Quels sont les défis actuels de l'Université? En 2001, le Conseil des gouverneurs de

⁶ Rodrigue Landry, *Au-delà de l'école et de la diglossie: l'autonomie culturelle*. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Université de Moncton, août 2006.

⁷ Université de Moncton, *Rapport annuel 2005-2006*. 2006.

⁸ Carole Essiembre, *Situation professionnelle en 2005 des diplômées et des diplômés du baccalauréat de 2004*. Université de Moncton, 2005.

⁹ *Ibid.*

l'Université mandata les membres d'un groupe de travail¹⁰ d'examiner, entre autres, la mission de l'Université de Moncton, le rôle des trois campus et les axes prioritaires de développement. Le Groupe de travail identifia plusieurs défis, le plus important étant celui relié aux changements démographiques de la province. D'autres défis tels que la rétention des étudiantes et étudiants, l'accessibilité, l'endettement étudiant, ainsi que le financement de base ont été relevés. Le Groupe de travail a fait 48 recommandations et celles-ci ont reçu l'aval du Conseil des gouverneurs. Depuis le dépôt de cet excellent rapport en 2001, l'Université de Moncton oriente sa planification annuelle en tenant compte de ces recommandations. Toutes les recommandations ont été implantées, sauf quelques-unes qui nécessitent un travail de très longue haleine.

Partie 2

L'Université de Moncton, l'avenir d'une institution francophone dynamique

A. VISION ET ENJEUX

Que nous réservent les prochaines décennies? En 2030, l'Université de Moncton aura 67 ans. Tout comme ses fondateurs et ses bâtisseurs, ses chefs de file savent que pour développer une société prospère et viable, voire autosuffisante, le tout doit d'abord passer par une formation de haut calibre dans divers domaines du savoir. **Afin d'y arriver, l'Université de Moncton doit demeurer fidèle à sa mission fondamentale et aux valeurs qui la caractérisent. Elle doit demeurer ancrée dans ses trois grandes caractéristiques : généraliste, francophone et universitaire.**

L'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick sera toujours en période de changement et d'adaptation car elle vibre au diapason des changements politiques, économiques et sociaux, et ce, aux échelles canadiennes et mondiales. Un vent de changement radical dans le secteur de la formation postsecondaire est-il nécessaire pour assurer le développement de la province ou doit-on continuer dans la même foulée?

a) La vision de l'Université de Moncton

L'Université de Moncton vise à devenir la meilleure université parmi les universités généralistes de taille comparable dans la Francophonie. Pour ce faire, elle compte poursuivre dans la même foulée, en bâtissant sur les acquis, en s'inspirant du passé pour faire face à l'avenir et en demeurant attentive aux vagues de changement. **Son riche passé et sa détermination pour l'avenir en feront un outil de changement important pour permettre à la population du Nouveau-Brunswick de relever plusieurs de ses défis, notamment son agenda visant l'autosuffisance et celui entourant la croissance de sa population.**

Les universités du Nouveau-Brunswick jouent un rôle unique et irremplaçable dans le développement d'une société dynamique. Leurs contributions au développement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée dans tous les domaines du savoir répondent aux besoins fondamentaux de la société d'aujourd'hui et de demain. L'éducation est la source première

¹⁰ Université de Moncton. *Rapport du Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université de Moncton*. 2001. Les membres du groupe de travail étaient : Guy A. Richard (président), Rosaire Couturier, Jean Farrall, Denis Losier et Simone LeBlanc-Rainville.

d'un avenir prometteur. Elle n'est pas maquillage et décoration. Elle façonne la société afin de la doter d'outils de base pour relever les défis de l'avenir.

Dans cet état d'esprit, afin de bien servir le peuple acadien, les citoyennes et citoyens du Nouveau-Brunswick et la Francophonie, l'Université de Moncton doit demeurer aux aguets des enjeux et des défis qui marquent la cadence au Canada et dans le monde. En effet, partant du taux de natalité en chute libre et passant par les changements rapides dans le secteur de la technologie tout en reconnaissant que notre main-d'œuvre est vieillissante, l'Université de Moncton ne perdra pas de vue l'importance de former des professionnelles et professionnels dans les grands domaines du savoir. L'Université de Moncton ne baissera pas les bras devant ce portrait un peu défaitiste. Elle demeurera ancrée dans sa mission de desservir la population acadienne tout en étant davantage présente dans la francophonie canadienne et internationale.

Ainsi, dans sa vision contemporaine, l'Université de Moncton saura recruter sa population estudiantine au Nouveau-Brunswick bien sûr, mais aussi dans les régions francophones du Canada et dans de nombreux pays de la Francophonie. Elle continuera d'affirmer son rôle d'institution d'enseignement universitaire dans la francophonie internationale. Les programmes offerts seront pertinents pour la société en devenir et pour préparer les étudiantes et étudiants aux défis du 21^e siècle. La recherche qui s'y fera sera ciblée et répondra aux besoins spécifiques, aux enjeux sociaux et aux grands domaines du développement économique, social et culturel du Nouveau-Brunswick. Alors, ancrée fermement dans les trois régions acadiennes, l'Université de Moncton, toujours francophone et généraliste, saura rayonner au-delà des frontières canadiennes, rejoignant celles de toute la Francophonie internationale.

b) L'Université de Moncton, au cœur d'un peuple fier et éduqué

Quelle est, pour une société bilingue, l'importance d'une formation de haute qualité en français dans les disciplines professionnelles, les humanités, les arts et la culture, les technologies de l'information, la foresterie, les sciences sociales, le droit, le génie, l'environnement, les sciences pures et appliquées et la médecine? Chaque année, environ 1000 étudiantes et étudiants terminent leurs études universitaires au niveau des trois cycles universitaires¹¹. Un très grand nombre d'entre eux entrent sur le marché du travail et donnent un nouvel élan de vie à la main-d'œuvre vieillissante. Les jeunes dynamisent les industries du savoir et, ensemble, soutiennent de façon significative la croissance future. Pour une province bilingue, riche en diversité culturelle, soucieuse du principe de l'égalité réelle, l'Université de Moncton est l'instrument de changement essentiel qui permet aux citoyennes et citoyens de bâtir ensemble un avenir meilleur et de relever les défis actuels et futurs. **Plus qu'une université, l'Université de Moncton est l'institution d'un peuple qui a choisi de se développer et de contribuer pleinement aux multiples facettes de la vie humaine.**

c) Les enjeux

Quels sont les enjeux de l'Université de Moncton liés aux travaux de la Commission de l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick?

¹¹ En 2005-2006, 960 finissantes et finissants ont complété un programme de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle.

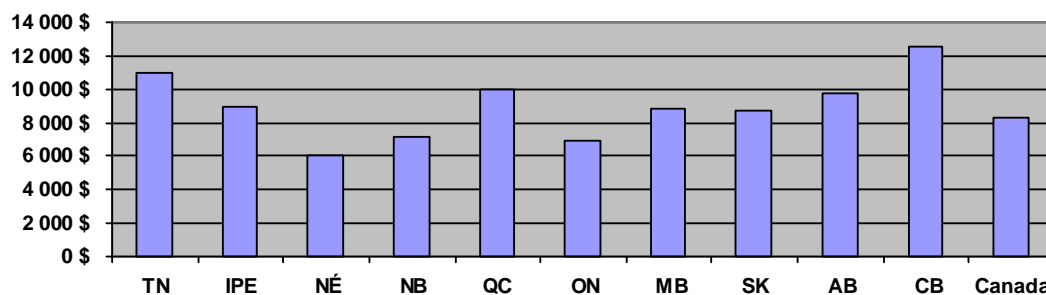
1. Assurer sa viabilité financière
2. Assurer l'équilibre entre l'accessibilité aux études universitaires et l'endettement des étudiantes et étudiants
3. Assurer un taux d'inscription adéquat et un recrutement de qualité
4. Assurer la qualité des programmes de 1^{er} cycle
5. Assurer la pertinence des cycles supérieurs et de la recherche
6. Assurer une collaboration continue entre l'Université de Moncton et les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick
7. Assurer une collaboration avec les institutions postsecondaires du Grand Moncton

1. Assurer sa viabilité financière – Au cours des dernières années, l'Université de Moncton a connu du succès dans l'obtention de fonds pour des projets ciblés. De plus, les campagnes de financement, telle la campagne Excellence¹², ont permis d'augmenter les fonds de bourses aux étudiantes et étudiants, de financer divers projets d'enrichissement académique et d'infrastructure, d'établir un fonds de dotation pour les sports universitaires et de bonifier le fonds de perfectionnement du personnel. Ceci étant dit, il est important de retenir que le défi demeure important en ce qui a trait au financement annuel des opérations de base et du fonctionnement en général¹³.

À l'Université de Moncton, le financement pour les opérations de base et le fonctionnement général provient principalement de deux sources : les subventions gouvernementales et les droits de scolarité. Pour l'année 2005-2006, le budget de fonctionnement était de l'ordre de 88,6 M\$. Parmi les sources de revenus les plus importantes, notons que les subventions provinciales représentaient 60,6 % des revenus et les droits de scolarité représentaient 28,3 %. Les dépenses les plus importantes étaient reliées à l'académique (enseignement et soutien) et ont totalisé 62 M\$ cette année-là.

Le sous-financement des universités au cours des dernières années place le Nouveau-Brunswick en bas de la liste en ce qui concerne la subvention provinciale par *étudiant temps plein* (ETP). En 2004-2005, seule la Nouvelle-Écosse accordait un financement plus bas par ETP comme l'indique la figure 1 ci-dessous.

Figure 1 : Subventions provinciales par étudiant ETP (2004-2005)¹⁴



¹² Les dons de la campagne Excellence ont totalisé environ 48 M\$, soit près du double de l'objectif initial de 25 M\$.

¹³ Université de Moncton. *Objectifs triennaux (2006-2009)*. 2006.

¹⁴ Voir le mémoire du New Brunswick Universities Presidents' Group soumis à la Commission sur l'enseignement secondaire au Nouveau-Brunswick. 2007.

En 1994-1995, les subventions provinciales représentaient 67,6 % des revenus annuels de l'Université de Moncton. Cette proportion a chuté à 60,6 % en 2005-2006 et la tendance à la baisse se poursuit. Afin de pallier ce manque à gagner, la proportion des revenus provenant des droits de scolarité est passée de 22 % à 28 % durant la même période.

De plus, le financement de l'institution a un impact direct sur la capacité de recrutement et de rétention du corps professoral et sur la qualité des programmes offerts. Pour que ses universités demeurent concurrentielles, la province doit leur assurer un financement adéquat. **Les subventions gouvernementales doivent atteindre, au minimum, la moyenne canadienne par étudiant temps plein (ETP) pour que les droits de scolarité puissent rester concurrentiels au Canada.**

Pour l'Université de Moncton, la province doit aussi tenir compte de l'écart historique dans l'accessibilité aux études postsecondaires de la population francophone. L'Université de Moncton bénéficie, en vertu de l'article 16.1 de la *Charte canadienne*, d'une protection constitutionnelle lui permettant d'avoir droit à des ressources financières **spécifiques** de la part du gouvernement du Nouveau-Brunswick. L'institution reçoit depuis 1982 une subvention supplémentaire en raison de son caractère unique. **Ce financement spécial qui lui est accordé pour tenir compte de son caractère francophone est passé de 7,5 % à 5 % de son budget d'opération entre 1982 et 2006. Cette situation doit être corrigée à la hausse afin de maintenir la compétitivité de l'institution.**

2 : Assurer l'équilibre entre l'accessibilité aux études universitaires et l'endettement des étudiantes et étudiants – Plusieurs facteurs servent d'indicateurs à savoir si une institution favorise ou non l'accessibilité aux études universitaires. Parmi les plus souvent cités se trouvent des éléments culturels, les coûts pour les étudiantes et étudiants et les conditions d'admission.

2.1 L'accessibilité

L'Université de Moncton a été créée pour desservir les besoins du peuple acadien. Consciente des barrières culturelles à la participation aux études universitaires des Acadiennes et Acadiens, l'Université de Moncton dès sa création a été sensible à ce facteur et a introduit des mesures pour en tenir compte. Aujourd'hui, il faut admettre que l'Université de Moncton présente un bilan envieux car, à elle seule, elle affiche un taux de participation aux études universitaires d'environ 30 %.

Conscient du rattrapage qui devait s'opérer, l'Université de Moncton, tout en maintenant des conditions d'admission comparables aux universités qui ont des missions semblables à la sienne, a opté pour une politique d'admission standard. Au cours des années, dans la mesure où la capacité d'accueil était suffisante, l'institution a admis un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants donnant ainsi la chance aux jeunes d'entreprendre des études universitaires. Le bilan est très positif. Si le taux d'abandon est légèrement supérieur à la moyenne nationale, l'Université de Moncton peut néanmoins se réjouir en constatant que le nombre de diplômées et diplômés universitaires dans la population générale a augmenté plus rapidement chez les francophones du Nouveau-Brunswick que chez la population anglophone du Nouveau-Brunswick.

2.2 L'endettement des étudiantes et étudiants

L'Université de Moncton affirme que le facteur le plus important pour assurer l'accessibilité aux études universitaires est le contrôle des coûts des études universitaires pour les étudiantes et les étudiants. Tel qu'expliqué ci-dessus, la part du coût des études qu'assument les étudiantes et les étudiants augmente sans cesse au Nouveau-Brunswick. Le facteur le plus inquiétant qui en résulte, c'est l'endettement des étudiantes et étudiants.

Le pourcentage des étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton qui font des emprunts pour financer leurs études universitaires est plus élevé que la moyenne nationale. Conséquemment, nos étudiantes et étudiants sont parmi les plus endettés au Canada.

L'Université de Moncton a fait de grands efforts au cours des années pour maintenir les droits de scolarités compétitifs et pour augmenter les ressources financières qu'elle met dans ses programmes de bourses d'aide financière. Malgré ceci, les mesures ne sont pas suffisantes pour redresser le problème de l'endettement.

La solution doit reposer en partie dans un financement accru de la province pour ses universités. Comme nous l'avons indiqué dans la section portant sur le financement, la province doit ramener son financement à un niveau comparable à ce qui se fait dans les autres provinces.

La solution doit aussi passer par une réforme du système d'aide financière du gouvernement. L'Université de Moncton est d'accord avec plusieurs des recommandations soumises par la Fédération des étudiantes et étudiants du centre universitaire de Moncton (FÉÉCUM) à la Commission.

Enfin, si nous voulons alléger le fardeau financier des étudiantes et des étudiants tout en assurant que les institutions puissent bénéficier d'un apport financier suffisant de la province, il est impératif que les solutions qui seront retenues tiennent compte des besoins des étudiantes et étudiants et de ceux des institutions.

3 : Assurer un taux d'inscription adéquat et un recrutement de qualité

3.1 Taux d'inscription

Pour l'Université de Moncton, le Nouveau-Brunswick est la source principale de recrutement d'étudiantes et d'étudiant fournissant près de 90 % de la population étudiante totale¹⁵. Au fil des ans, l'Université de Moncton a su afficher une hausse dans le taux d'inscription. Les tableaux 2 et 3 présentent les inscriptions à temps complet au fil des années.

**Tableau 2 : Inscriptions à temps complet
à l'Université de Moncton depuis 1965**

	1965	1975	1985	1995	2006
Inscriptions à temps complet	1 455	3 094	4 150	5 236	5 178

¹⁵ Université de Moncton, *Plan triennal de recrutement (2006-2009)*. 2005.

**Tableau 3 : Inscriptions à temps complet
à l'Université de Moncton (2001-2006)**

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Inscriptions à temps complet	4 529	4 793	4 852	5 027	5 116	5 178

Malgré une augmentation de 14,3 % dans les inscriptions à temps complet entre 2001 et 2006, l'Université de Moncton est consciente que le nombre de finissantes et finissants des écoles secondaires de la province passera d'environ 2650 à 1850 au cours des 20 prochaines années¹⁶. Le tableau 4 présente les objectifs de recrutement à long terme dans les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick.

**Tableau 4 : Objectifs de recrutement à long terme
dans les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick
à un taux de pénétration de 30 % selon les projections
du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick¹⁷**

Année scolaire se terminant en :	Nombre d'élèves en 12 ^e année	Nouvelles admissions à un taux de 30%
Juin 2007	2650	743
Juin 2008	2768	776
Juin 2009	2712	761
Juin 2010	2603	730
Juin 2011	2420	679
Juin 2012	2362	663
Juin 2013	2389	670
Juin 2014	2039	572
Juin 2015	2175	610
Juin 2016	2147	602
Juin 2017	2041	573
Juin 2018	2011	564
Juin 2019	1994	559
Juin 2020	1931	542
Juin 2021	1928	541
Juin 2022	1921	539
Juin 2023	1913	537
Juin 2024	1896	532
Juin 2025	1875	526
Juin 2026	1853	520

De plus, alors que les années précédant la création de l'Université de Moncton (1956 à 1961) présentaient un taux de fécondité de 4,95 enfants par famille au Nouveau-Brunswick, ce taux

¹⁶ Université de Moncton, *Plan triennal de recrutement (2007-2010)*, 2007.

¹⁷ Nouveau-Brunswick, *Direction des politiques et de la planification du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick (mai 2005)*, cité dans Université de Moncton, *Plan triennal de recrutement et de rétention (2007-2010)*, 2007.

a chuté progressivement à 1,39 enfants par famille au Nouveau-Brunswick¹⁸. Devant ces scénarios, l'Université de Moncton ne pense pas être en mesure de maintenir le nombre d'inscriptions au-dessus du cap des 5000.

3.2 Recrutement de qualité

Afin de contrecarrer les effets de la décroissance de la population et de la dénatalité, l'Université de Moncton a déjà mis en place des stratégies afin de diversifier son bassin de recrutement. En effet, certains nouveaux marchés semblent offrir un potentiel de croissance intéressant. Parmi ceux-ci, notons le bassin des étudiantes et étudiants anglophones issus de programmes d'immersion en français, les étudiantes et étudiants des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, les étudiantes et étudiants internationaux ainsi que les étudiantes et étudiants à temps partiel (Éducation permanente)¹⁹.

Un recrutement de qualité est un indicateur de succès dans toutes les institutions postsecondaires. Un recrutement de qualité a aussi un impact direct sur le taux d'abandon des étudiantes et étudiants. Afin de retenir les recrues et les recrues et assurer la réussite universitaire, l'Université de Moncton a développé des stratégies spécifiques. Parmi celles-ci, nous retrouvons des ateliers pour la préparation aux études universitaires, des activités d'intégration et d'encadrement, des ateliers sur les méthodes de travail et de gestion de stress ainsi que des activités entourant l'intégration des étudiantes et étudiants internationaux.

3.3 Recrutement international et immigration

Les succès de l'Université de Moncton par rapport à la population étudiante internationale dépendent en partie de la volonté du gouvernement d'assurer la mise sur pied de programmes qui favoriseront ce recrutement. De plus, l'intégration sur le marché du travail au Nouveau-Brunswick de ces étudiantes et étudiants doit être facilitée s'ils souhaitent immigrer au Canada. **Nous croyons que les succès de l'Université de Moncton dans ses efforts pour recruter et retenir la population étudiante internationale contribuent directement aux efforts des programmes du gouvernement du Nouveau-Brunswick visant à augmenter la population du Nouveau-Brunswick.**

Au Québec, le gouvernement provincial traite un pourcentage des étudiantes et étudiants internationaux au même titre que les étudiantes et étudiants québécois pour les fins de la subvention aux universités. Cette mesure permet aux universités de fixer les droits de scolarité pour ces étudiantes et étudiants au même niveau que les étudiantes et étudiants québécois. **Nous croyons que le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit introduire une politique semblable.**

La réglementation particulière au Québec en matière d'immigration offre des avantages importants aux étudiantes et étudiants qui terminent leurs études dans une institution du Québec et qui veulent par la suite immigrer au Canada. Cette réglementation crée un incitatif pour plusieurs de nos étudiantes et étudiants internationaux, désireux de profiter des avantages de cette politique. En conséquence, elles et ils demandent un transfert dans une institution

¹⁸ Rodrigue Landry, *L'éducation et le défi de l'autonomie culturelle*. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Conférence prononcée devant la Fédération des étudiantes et étudiants du Centre universitaire de Moncton (FÉÉCUM). Université de Moncton. Le 13 février 2007. Voir aussi Conseil canadien du développement social, *Profil démographique du Canada*, 2002. [Site web : www.ccsd.ca].

¹⁹ Université de Moncton, *Plan triennal de recrutement et de rétention (2007-2010)*, 2007.

québécoise. **Nous croyons que le gouvernement du Nouveau-Brunswick devrait négocier une entente avec Immigration Canada qui donnerait des avantages équivalents à des étudiantes et étudiants internationaux qui obtiennent un diplôme de l'Université de Moncton.**

4 : Assurer la qualité des programmes de 1^{er} cycle – Pour bien saisir la portée de la vocation généraliste de l'Université de Moncton, il faut remonter à sa création et au projet social qui la sous-tend. En effet, créée dans la foulée d'un programme politique visant à assurer des « chances égales pour tous », l'Université de Moncton s'insère, dans les années 1960, dans une société traditionnellement sous-scolarisée et est investie de la mission d'offrir à la population acadienne des formations universitaires en français, devant « répondre dans toute la mesure du possible aux espoirs et aux aspirations de cette même population²⁰ ». En d'autres termes, elle doit offrir en français toute la gamme des formations universitaires auxquelles a accès la population anglophone, à défaut de priver la population francophone des mêmes chances. D'où l'importance incontournable de programmes de haute qualité au niveau du premier cycle. Si, au fil des années, la mission de l'Université de Moncton s'est élargie pour lui permettre de s'inscrire résolument dans la Francophonie à l'échelle mondiale à titre d'établissement axé sur l'excellence en enseignement et en recherche, il reste qu'elle maintient comme marque distincte sa spécificité acadienne et son projet initial de servir les francophones des Maritimes.

Fidèle à sa valeur d'excellence, l'Université de Moncton amorce en 2002 un projet de reconfiguration de tous ses programmes de 1^{er} cycle à la lumière des divers défis auxquels elle se heurte, notamment la décroissance importante de son bassin de recrutement traditionnel, la concurrence accrue entre établissements d'enseignement supérieur et la nature changeante de la société dans laquelle elle s'insère. Ce projet d'envergure dont le point de mire est l'étudiante et l'étudiant devrait se terminer en 2010. Il vise, entre autres, à consolider tant la formation fondamentale que la formation générale et à assouplir les structures de manière à former à la fois des citoyennes et citoyens ayant acquis le capital social nécessaire pour participer pleinement à la vie de leur communauté et des acteurs économiques ayant acquis les connaissances et les compétences voulues pour innover et évoluer dans un monde où l'économie mondialisée est axée sur le savoir. De plus, dans le cadre de cette reconfiguration, l'Université compte mettre en place des mesures pédagogiques et d'encadrement précises qui visent à enrayer le problème des abandons de la part des étudiantes et étudiants qui ou bien sont insuffisamment préparés pour les études universitaires, ou bien se sont orientés dans un programme qui n'est pas à la hauteur de leurs aspirations.

5 : Assurer la pertinence des cycles supérieurs et de la recherche

5.1 Les études supérieures

Afin d'assurer sa mission et d'atteindre ses objectifs dans le cadre de sa vision, l'Université de Moncton reconnaît l'importance d'offrir des programmes de la plus haute qualité, non seulement au 1^{er} cycle, mais également aux 2^e et 3^e cycles. Offrir des programmes de qualité aux trois cycles d'études incite, d'une part, les étudiantes et étudiants de haut calibre à poursuivre leurs études à l'Université, et d'autre part, les professeures-chercheuses et professeurs-chercheurs de haut calibre à postuler un emploi au Nouveau-Brunswick et à y demeurer. Ainsi, les études de cycles supérieurs servent à former du personnel hautement

²⁰ Mission de l'Université de Moncton telle que formulée en 1989.

qualifié, contribuant pleinement à l'avancement des connaissances nécessaires au développement de la société acadienne et francophone en général.

Les étudiantes et étudiants de l'Acadie et de la Francophonie en général inscrits aux cycles supérieurs de l'Université de Moncton ont la possibilité de profiter d'échanges intellectuels, d'échanges culturels et de collaborations en recherche, en développement et en création. Ces possibilités d'échanges existent également pour la population étudiante de 1^{er} cycle et le corps professoral.

Conséquemment, les études de cycles supérieurs constituent un élément indispensable et fondamental à la poursuite de l'excellence à l'Université de Moncton. Afin de maintenir la pertinence et la faisabilité des cycles supérieurs, il est primordial que l'Université :

- **continue ses efforts de recrutement et de réussite universitaire, notamment, par l'offre de programmes de bourses concurrentiels;**
- **continue activement le processus d'évaluation de ses programmes de cycles supérieurs afin d'assurer leur pertinence;**
- **continue le travail en vue d'offrir des programmes en faisant appel aux codirectrices et codirecteurs de thèse provenant d'autres universités;**
- **continue d'offrir des programmes de concert avec d'autres universités.**

5.2 La recherche

En liaison avec les études aux cycles supérieurs se trouve la recherche universitaire. L'Université de Moncton croit fermement que la renommée d'une université, qu'elle soit au niveau régionale, nationale ou internationale, se construit en offrant des programmes de grande qualité et en ayant des activités de recherche méritoires. Grâce à la recherche des professeures et professeurs, celle-ci marque le pas et permet à l'institution de rayonner dans plusieurs champs d'expertise.

L'Université de Moncton reconnaît qu'elle ne peut s'impliquer de façon active dans tous les domaines de recherche des cycles supérieurs. En effet, elle doit être beaucoup plus ciblée et stratégique. Ainsi, en fonction de ses responsabilités envers la communauté acadienne et francophone, son emplacement géographique et son désir d'exercer un leadership dans un monde qui s'identifie de façon croissante avec l'industrie du savoir et les technologies de la communication et de l'information, l'Université de Moncton a tracé des voies dans des grands axes et créneaux prioritaires de recherche. Elle y consacre des efforts soutenus, profitant pleinement de sa capacité et de ses forces existantes.

- ***Axes et créneaux prioritaires de recherche de l'Université de Moncton***

Au cours des dernières années, l'Université de Moncton a identifié un certain nombre de grands axes de développement en recherche²¹, entre autres, les études acadiennes et milieux minoritaires, l'environnement, la santé, les technologies de l'information ainsi que l'optique et les matériaux de pointe. Ces axes et créneaux ont été choisis en tenant compte des besoins de la région et de la vision de l'institution. Depuis l'identification des axes et créneaux prioritaires de recherche, des ressources considérables ont été investies dans le développement

²¹ Rapport du Groupe Richard. 2001. Voir aussi procès-verbaux du Sénat académique de l'Université de Moncton.

d'une véritable capacité de recherche dans chacun des domaines. Des chaires de recherche, des centres et des instituts ont été créés, d'autres ont été enrichis. Et ensemble, ils forment un noyau dur qui permet d'atteindre les objectifs d'excellence visés.

Pour l'axe des études acadiennes et milieux minoritaires, l'Université de Moncton peut compter sur les activités de recherche des centres et instituts, notamment les suivants :

- Centre d'études acadiennes
- Centre de documentation et d'études madawaskayennes
- Centre de recherche en linguistique appliquée
- Centre international de la common law en français
- Chaire d'études acadiennes
- Chaire de recherche du Canada en administration publique et en gouvernance
- Chaire de recherche du Canada en analyse littéraire interculturelle
- Chaire de recherche McCain en ethnologie acadienne
- Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives
- Institut canadien de recherche en politiques et administration publiques
- Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques
- Institut sur les études acadiennes

Pour l'axe de l'environnement, l'Université de Moncton peut compter sur les activités de recherche des centres, chaires et instituts, notamment les suivants :

- Chaire de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada
- Centre de génie éolien
- Centre de recherche en conversion d'énergie
- Centre de recherche en sciences de l'environnement
- Chaire d'études K.-C.-Irving en développement durable
- Chaire de recherche du Canada en conservation des paysages
- Institut de recherche sur les zones côtières

Concernant l'axe de la santé, l'Université de Moncton peut compter sur les activités de recherche des centres, chaires et partenariats, notamment les suivants :

- Centre d'études du vieillissement
- Centre de recherche sur les aliments
- Chaire de recherche du Canada en métabolisme cellulaire des lipides
- Partenariat de recherche interdisciplinaire sur la santé et les réalités autochtones
- Consortium national de formation et de recherche en santé

Les créneaux de recherche prioritaires de l'Université, notamment les technologies de l'information et l'optique et les matériaux de pointe, prennent racine dans les travaux menés à la Chaire de recherche du Canada en optique dans les technologies de l'information et de la communication et à la Chaire de recherche du Canada en photonique.

La recherche constitue une dimension essentielle de la mission de toutes universités. Même si l'Université de Moncton est modeste, de par sa place privilégiée au sein de la communauté acadienne et francophone, elle est appelée à jouer un rôle unique et

important dans des thématiques de recherche et de création touchant plusieurs aspects de cette communauté. En ciblant ses activités de recherche, l'Université de Moncton réussit pleinement à briller sur la scène régionale, nationale, voire internationale.

- **Les succès récents en recherche**

Depuis cinq ans, l'Université de Moncton a doublé ses revenus pour la recherche. Ceux-ci ont passé de quelque 4,5 M\$ en 2002-2003 à près de 9,0 M\$ en 2007-2008.

Notre institution a réalisé des progrès considérables en matière de recherche-développement-crédation (RDC) tout particulièrement au cours des deux dernières années. Des données récentes démontrent par exemple qu'en 2004, l'Université de Moncton se classait au quatrième rang au pays en terme de la croissance du financement de la RDC avec un taux de 60,4 % (contre 35,6 % pour N.-B. et 17,80 % pour le Canada) et 22,9 % en 2005 (contre 9,90 % pour le N.-B. et 3,20 % pour le Canada)²². Cette croissance est attribuable en partie à l'augmentation du financement des grands conseils, soit le CRSH, CRSNG et l'IRSC ainsi que la FCI, la FIA et la FINB.

Tout dernièrement, l'Université a été informée qu'en 2007-2008, elle aura le droit de présenter une demande pour une huitième Chaire de recherche du Canada.

Une partie importante des résultats, en ce qui a trait aux recherches associées à l'innovation et à la commercialisation, s'explique par les efforts soutenus du Bureau de soutien à l'innovation (BSI). Avant le lancement du FIA et de la FINB, bien que présente à l'esprit des équipes de recherche, la commercialisation n'était pas systématiquement envisagée ou planifiée. Vu leur exigence de partenariats industriels ou leur visée sur le transfert technologique, les programmes FIA et FINB ont amené plusieurs équipes de recherche à mettre l'accent sur la commercialisation.

Tout en reconnaissant la valeur de la recherche fondamentale, et en assumant avec force son rôle central dans notre institution généraliste, l'Université est maintenant bien consciente des opportunités qui se présentent par la commercialisation des recherches appliquées étroitement liées aux axes et créneaux identifiées ci-dessus.

L'Université de Moncton est d'avis que le *Comité sur la recherche postsecondaire du N.-B.*, piloté par le ministère de l'Éducation et sur lequel elle occupe une place centrale, est un excellent outil de concertation en matière de développement de la recherche et de collaborations institutionnelles.

Avec ses équipes de chercheuses et chercheurs solides, tels le Groupe de recherche sur les couches minces et la photonique et les Chaires de recherche du Canada, les partenariats nationaux, le Centre de formation médicale du N.-B., les réseaux canadiens d'excellence et autres, l'Université de Moncton est plus apte que jamais à poursuivre sa croissance. La commercialisation ainsi que les partenariats industriels et institutionnels sont des mécanismes privilégiés pour assurer cette croissance et réaliser la composante de développement économique de sa mission.

²² Voir Research Info Source Inc. 2005 et 2006.

6 : Assurer une collaboration continue entre l'Université de Moncton et les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick

L'Université de Moncton est forte de son réseau de trois campus situés dans les trois grandes régions francophones et acadiennes du Nouveau-Brunswick. Elle aussi fière des liens de solidarité et de complémentarité entre le Campus d'Edmundston, le Campus de Moncton et le Campus de Shippagan. Chaque campus offre la première année ou les deux premières années de la plupart des programmes de l'Université, en vertu de sa Loi constitutive de 1977. Sauf quelques exceptions, seul le Campus de Moncton est habilité à offrir des programmes d'études complets menant au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat.²³ Dans ce sens, il n'y a pas de duplication de programmes entre les constituantes de l'Université de Moncton, le baccalauréat ès arts multidisciplinaire et le baccalauréat en science infirmière faisant cas d'exception. Les étudiantes et étudiants entreprennent leur programme d'études dans l'un des trois campus de l'Université de Moncton. Les campus d'Edmundston et de Shippagan, en 2006-2007, ont accueilli 32 % des étudiantes et des étudiants qui se sont inscrits pour la première fois à l'Université de Moncton.

Devant l'urbanisation grandissante et l'exode de la population des régions rurales, l'Université de Moncton demeure un phare important dans toutes les régions francophones et acadiennes. La migration des jeunes vers les centres urbains du Nouveau-Brunswick ou ailleurs au Canada aura un impact certain sur la façon dont l'Université de Moncton desservira les trois régions francophones de la province. Ainsi, elle saisit l'occasion offerte pour redéfinir son champ d'action dans le Nord-Ouest et le Nord-Est de la province puisque ces deux régions sont celles qui sont ou seront confrontées le plus vite aux défis susmentionnés.

- **L'Université de Moncton, Campus d'Edmundston : une longue tradition d'enseignement universitaire**

Historique : Depuis 1946, la région d'Edmundston accueille des étudiantes et étudiants désireux de poursuivre des études postsecondaires. Fondé par les Pères Eudistes, le Collège Saint-Louis obtenait le statut d'université en 1947. En 1954, afin de mieux refléter sa vocation universitaire, le Collège devient l'Université Saint-Louis. On y enseigne le baccalauréat ès arts, et plus tard, le baccalauréat en nursing. En 1963, l'Université Saint-Louis accepte de suspendre sa charte et s'affilie à l'Université de Moncton. Elle forme alors une composante de la Faculté des arts de l'Université de Moncton. L'institution se développe et, en 1977, devient une composante à part entière de l'Université de Moncton. À compter de cette date, l'institution est en mesure d'offrir les premières années de la plupart des programmes de l'Université de Moncton, ainsi que le baccalauréat ès arts multidisciplinaire. D'autres programmes complets de baccalauréat se sont ajoutés depuis : le baccalauréat en sciences forestières, le baccalauréat en science infirmière et le baccalauréat appliqué en agroforesterie. Sous l'égide de la Faculté des études supérieures et de la recherche, la Faculté de foresterie offre de plus la maîtrise en sciences forestières²⁴.

Le Campus d'Edmundston joue aussi un rôle important en matière de recherche et de développement communautaire. Depuis 1991, il chapeaute le Centre de conservation des sols et de l'eau de l'est du Canada. Ce Centre agit comme centre de ressources pour les intervenants en agriculture du Canada Atlantique. Le Campus abrite aussi depuis sa création en 1996 le CIDIF, un centre de recherche et développement en *internationalisation* et en

²³ Voir *Loi sur l'Université de Moncton* à l'alinéa 4(2)a).

²⁴ Université de Moncton, *Répertoire 1^{er} cycle 2006-2007* (Notice historique), à la p. 323.

localisation de logiciels et d'applications Internet. Finalement, le Campus est responsable du Musée historique du Madawaska depuis qu'il lui a été transféré à l'Université par la province dans les années 1980.

Pour les étudiantes et étudiants majoritairement francophones de la région, il s'agit d'un avantage pécuniaire important, directement lié à l'accessibilité aux études, que d'avoir, dans sa région, un campus offrant les deux premières années de la plupart des programmes de l'Université de Moncton. Environ 38 % des diplômées et diplômés des écoles secondaires régionales se sont inscrits à l'Université de Moncton dont un pourcentage important au Campus d'Edmundston au cours des dernières années. Les étudiantes et étudiants commencent leurs études au Campus d'Edmundston et les complètent au Campus de Moncton. Les cours suivis au Campus d'Edmundston en première et deuxième années sont automatiquement reconnus au Campus de Moncton.

Population étudiante : Depuis 2001, en général, le taux d'inscription au Campus d'Edmundston diminue. Le tableau suivant présente le taux d'inscription au Campus d'Edmundston depuis l'année 2001.

Tableau 5 : Taux des admissions et des réadmissions pour le Campus d'Edmundston²⁵

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nouvelles admissions	305	245	256	233	223	235
Réadmissions	385	404	372	345	334	287
TOTAL des inscriptions	690	649	628	578	557	522

La baisse des inscriptions est en grande partie attribuable à la difficulté de recrutement dans le domaine des sciences forestières, une situation ressentie dans toutes les facultés de foresterie au pays. Ce programme de cinq ans a vu fondre son effectif étudiant. Il comptait 126 étudiantes et étudiants en 1996; il en compte 33 en 2006. L'autre facteur explicatif est la baisse du nombre de finissantes et de finissants dans les écoles secondaires régionales au cours des dernières années.

- **L'Université de Moncton, Campus de Shippagan : foyer de la vie universitaire dans le Nord-Est**

Historique : En 1899, le Collège du Sacré-Cœur de Caraquet est fondé. Suite à un incendie important, le Collège s'installa à Bathurst. En 1941, le Collège de Bathurst obtint le titre d'université et en 1963, l'institution s'affilia à l'Université de Moncton sous le nom de Collège de Bathurst. La même année, le Collège Jésus-Marie, à Shippagan, s'affilia au Collège de Bathurst. Plus tard, en 1972, le Collège Jésus-Marie s'affilia directement à l'Université de Moncton et commença à offrir les cours des deux premières années du programme des arts. En 1977, le Collège Jésus-Marie devenait le Centre universitaire de

²⁵ Statistiques préparées par le Registrariat en septembre de chaque année, après les dates d'abandon des cours.

Shippagan. Depuis 1994, on le désigne comme étant l'Université de Moncton, Campus de Shippagan²⁶.

Le Campus de Shippagan (UMCS) offre depuis plus de 40 ans une formation universitaire de qualité à sa clientèle étudiante. Situé au cœur de la communauté côtière de Shippagan, il offre les deux premières années des programmes de baccalauréat de l'Université, le baccalauréat en science infirmière, le baccalauréat en gestion de l'information, des programmes de diplômes en sciences de la santé et en administration et, à compter de septembre 2007, un nouveau baccalauréat en gestion intégrée des zones côtières. L'UMCS accueille près de 1 500 étudiantes et étudiants à temps complet et à temps partiel. Campus aux dimensions humaines, il est axé sur la qualité de l'encadrement offert à la population étudiante et sur son rapprochement avec la communauté régionale.

Depuis 2002, l'UMCS abrite l'Institut de recherche sur les zones côtières (IRZC). L'IRZC a été incorporé en décembre 2002 et est né de la fusion de trois centres de recherche et développement de la Péninsule acadienne au Nouveau-Brunswick : le Centre de recherche et de développement de la tourbe, le Centre de recherche et de développement des produits marins et le volet recherche de l'Aquarium et Centre marin du Nouveau-Brunswick, relevant auparavant du ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Aquaculture du Nouveau-Brunswick.

Pour les étudiantes et étudiants majoritairement francophones de la région, la présence d'un campus universitaire leur offre un avantage pécuniaire important, directement lié à l'accessibilité aux études. La plupart des étudiantes et étudiants complètent leurs études au Campus de Moncton après avoir suivi la première ou les deux premières années de plusieurs programmes au Campus de Shippagan.

Population étudiante : Depuis 2001, en général, le taux d'inscription au Campus de Shippagan est stable. Le tableau suivant présente le taux d'inscription au Campus de Shippagan depuis l'année 2001.

Tableau 6 : Taux des admissions et des réadmissions pour le Campus de Shippagan²⁷

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nouvelles admissions	208	219	209	204	204	175
Réadmissions	220	249	250	247	238	259
TOTAL des inscriptions	428	468	459	451	442	434

Les projections de la diminution du nombre de diplômées et diplômés des écoles secondaires francophones que nous vous avons présentées dans le tableau 4 sont encore plus importantes pour les écoles qui représentent le bassin de recrutement de nos étudiantes et étudiants pour le Campus d'Edmundston et le Campus de Shippagan.

²⁶ Université de Moncton, *Répertoire 1^{er} cycle 2006-2007* (Notice historique), à la page 323.

²⁷ Statistiques préparées par le Registrariat en septembre de chaque année, après les dates d'abandon des cours.

Financement : En vertu du paragraphe 4(3) de la Loi, les campus d'Edmundston et de Shippagan gèrent leur propre budget.

Pistes à explorer

L'Université de Moncton est d'avis qu'il sera très difficile d'assurer à long terme la viabilité de ses campus d'Edmundston et de Shippagan si l'on maintient le *statu quo* concernant leur mission actuelle. **Ainsi, compte tenu de la volonté de l'institution de maintenir une présence de formation universitaire dans le Nord-Ouest et le Nord-Est du Nouveau-Brunswick, il apparaît essentiel de modifier et de faire évoluer la mission des campus d'Edmundston et de Shippagan.**

Le contexte démographique, économique et social de ces régions nous mène à conclure qu'il est impératif qu'une collaboration plus structurante entre les collèges communautaires de ces régions et nos campus d'Edmundston et de Shippagan fasse partie de la mission renouvelée de l'éducation postsecondaire pour mieux desservir les besoins de la population. Plusieurs modèles de gouvernance existent au Canada où des institutions ont à la fois un mandat d'assurer l'offre de programmes collégiaux et une formation universitaire.

Comme nous l'avons rappelé ci-dessus, il existe dans ces régions une longue tradition d'enseignement postsecondaire et d'enseignement universitaire qui a été développée et maintenue grâce à la présence des campus de l'Université de Moncton et des institutions qui les ont précédés. **Tout modèle renouvelé d'institution postsecondaire pour ces régions doit faire de nos campus l'élément central du projet.**

Précisons aussi qu'étant donné la petite taille de la province du Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton doit demeurer la seule institution francophone au Nouveau-Brunswick habilitée à offrir la formation universitaire et à y conférer les diplômes universitaires.

7 : Assurer une collaborations avec les institutions postsecondaires du Grand Moncton –

La région du Grand Moncton compte, entre autres, deux universités publiques, deux collèges communautaires et plusieurs institutions privées, notamment la Atlantic Baptist University et le Moncton Flight College. Afin de répondre aux besoins des différentes communautés linguistiques de la région et pour assurer qu'un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants qui fréquentent ces institutions puissent acquérir une bonne connaissance des deux langues officielles, ce qui est un réel avantage pour faire carrière dans une ville et une province bilingue, **l'Université de Moncton souhaite qu'un mécanisme de collaboration entre les institutions soit introduit afin de mieux répondre aux besoins nouveaux de la région.**

Partie 3

Université de Moncton : ni tout à fait pareille, ni tout à fait différente

A. CONCLUSION

En 2030, l'Université de Moncton ne sera pas tout à fait pareille, ni tout à fait différente, mais elle sera certainement francophone, généraliste et universitaire.

L'attachement des communautés rurales et urbaines du Nouveau-Brunswick envers l'Université de Moncton est manifeste. Par le biais des activités d'enseignement, de recherche et de création, des activités culturelles, des activités sportives, voire des campagnes de financement, la communauté démontre régulièrement avec force que l'Université de Moncton bénéficie d'un fort sentiment d'appartenance et d'un solide appui de la population et du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

L'éducation universitaire est une institution sociale qui favorise les apprentissages. Elle forme des citoyennes et des citoyens oeuvrant dans tous les secteurs de la société et englobe donc tout le capital humain requis pour le maintien de la vitalité communautaire. Au Nouveau-Brunswick et dans la francophonie en général, cette éducation universitaire passe par l'Université de Moncton. Ainsi, le caractère universitaire de l'Institution ne peut être dilué au profit des demandes passagères des forces du marché. Ceci étant dit, on ne peut priver les communautés francophones et acadiennes de chefs de file ainsi que d'acteurs et de bâtisseurs dans les secteurs économiques, politiques et culturels de la province. C'est pourquoi, l'Université de Moncton doit demeurer au cœur des nouveaux développements de la formation postsecondaire au Nouveau-Brunswick.

Ainsi, afin de réussir le passage à l'économie du savoir au Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton, dynamique et bouillonnante d'énergie, est prête à collaborer sur tous les fronts avec tous ses partenaires pour assurer un avenir couronné de succès. C'est ensemble que nous bâtirons l'avenir et c'est ensemble que nous réussirons!

ANNEXE A

Réussissons ensemble le passage à l'économie du savoir au Nouveau-Brunswick

AXES ET CRÉNEAUX PRIORITAIRES DE RECHERCHE À L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

L'Université de Moncton a tracé des voies dans des grands axes de développement et y consacre des efforts soutenus, profitant pleinement de sa capacité et des ses forces existantes²⁸. L'Annexe A présente les travaux de recherche dans les orientations suivantes : Études acadiennes -- milieux minoritaires, Environnement, Santé, Technologies de l'information et Optique et les matériaux de pointe.

1. Études acadiennes, milieux minoritaires (études françaises)

Depuis la création de l'Université de Moncton, les études françaises ont occupé une place prépondérante à l'Université et elles ont été une pierre angulaire dans l'atteinte de sa mission. L'offre de programmes de formation de qualité, le dynamisme des travaux de recherche en études françaises et l'émergence d'une littérature acadienne de qualité attestent de la vitalité de la langue et de la culture française en Acadie.

En recherche, les travaux actuels au Département d'études françaises portent notamment sur l'usage de l'intertextualité dans un contexte minoritaire, l'assimilation des intertextes étrangers, l'émergence du littéraire en milieu périphérique, les rapports entre langue et littérature en contact, le bilinguisme et le plurilinguisme, le rapport entre langue et société en milieu minoritaire, etc. Ces travaux favorisent des recherches qui rendent compte de la spécificité de la culture acadienne tout en inscrivant celle-ci dans le cadre plus général de travaux portant sur des sociétés qui vivent des expériences collectives analogues. Ce pont entre les études acadiennes et des études plus globales ouvre la voie à des comparaisons, décloisonne les études acadiennes et favorise l'interaction avec d'autres centres de recherche. En termes de structure, en plus du Centre de recherche en linguistique appliquée qui œuvre dans les sciences du langage, l'Université de Moncton a privilégié le développement des études françaises en y désignant une Chaire de recherche du Canada en analyse littéraire interculturelle.

Étant donné la mission de l'Université de Moncton, les études acadiennes constituent sans contredit un pôle d'excellence dans notre institution. Bien qu'étant présentes dans les trois campus de l'Université, les activités en études acadiennes sont naturellement centrées au Centre d'études acadiennes, qui bénéficient de l'apport complémentaire de la Chaire d'études acadiennes et des contributions du Département d'études françaises et du Département d'histoire et de géographie. Jouissant d'une excellente réputation internationale, le secteur des études acadiennes à l'Université de Moncton est régulièrement sollicité en raison de son expertise et il accueille régulièrement de nombreux visiteurs, visiteuses, chercheurs et chercheuses de partout à travers le monde.

²⁸ Voir Mémoire de l'Université de Moncton soumis à la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick, page 16. Avril 2006.

Fier de son héritage en études acadiennes, le Sénat académique de l'Université de Moncton a approuvé, en 2006, la création d'un Institut des études acadiennes, ce qui devrait permettre un meilleur regroupement et une gestion plus efficace de l'ensemble des activités en études acadiennes à l'Université de Moncton.

2. Orientation : Environnement

L'enseignement et la recherche en environnement ont toujours joué des rôles importants à l'Université de Moncton. Initialement éclaté dans divers facultés et groupes de chercheurs, les activités dans la thématique de l'environnement ont évolué au fil des années vers des pôles d'excellence, autant en enseignement qu'en recherche, dans ses trois campus.

Cette évolution vers des actions plus structurées et mieux coordonnées se reflète notamment dans des instances clés qui œuvrent en environnement. D'une part, la Chaire K.-C.-Irving en développement durable, qui fut un précurseur du mouvement environnemental au Nouveau-Brunswick, notamment dans la définition de zones protégées et de forêts modèles, est actuellement un leader dans le développement des énergies renouvelables au Nouveau-Brunswick et au Canada. D'autre part, la Chaire de recherche du Canada en conservation des paysages développe des indicateurs environnementaux en partenariat avec l'industrie forestière et l'industrie de la tourbe au Nouveau-Brunswick; tandis que le tout nouvel Institut de recherche sur les zones côtières œuvre en partenariat avec les industries de l'aquaculture, des produits marins et de la tourbe de la province, dans la perspective d'un développement durable des ces industries et des zones côtières de notre territoire.

En enseignement, l'Université de Moncton a développé des programmes fortement liés à l'environnement, notamment par ses baccalauréats en sciences forestières et en gestion des zones côtières. Par ailleurs, aux cycles supérieurs, en plus du programme de la Maîtrise en foresterie, la Maîtrise en études de l'environnement forment des étudiants et étudiantes de différentes disciplines dans un programme interdisciplinaires fortement axé sur la formation de personnes capables de déceler, de comprendre et d'analyser les problèmes de l'environnement et du développement durable, d'apporter des solutions concrètes et de gérer la mise en application des politiques qui s'imposent. Au-delà de ces programmes spécialisés, l'environnement est une discipline transversale étudiée dans beaucoup des programmes de l'Université, tel que dans les programmes de sciences naturelles (e.g. biologie, chimie), les sciences appliquées (e.g. ingénierie, nutrition) et les sciences humaines et sociales (e.g. administration, éducation, récréologie, sociologie, récréologie).

En recherche, l'Université de Moncton a une capacité indéniable qui présente un bilan tout-à-fait impressionnant de réalisations dans les thématiques de l'environnement. Dans les domaines des sciences naturelles et appliquées, les chercheurs de l'Université de Moncton sont des chefs de file dans des thématiques telles que les pêches, la forêt, la tourbe, l'aquaculture, les énergies renouvelables, les technologies de génération d'électricité, l'effet des contaminants sur les espèces vivantes, la conservation de la biodiversité, les changements climatiques, etc. Dans le domaine des sciences humaines et sociales, les chercheurs de l'Université de Moncton travaillent dans les thématiques de l'éducation relative à l'environnement, le développement durable, l'efficacité en entreprise, les comportements sociaux faces à l'environnement, etc.

En innovation, l'Université de Moncton a développé de forts liens avec la société civile, les gouvernements et le secteur industriel. Œuvrant principalement dans la province du Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton est toutefois très active sur le plan national et au niveau international, notamment par ses projets récents dans le domaine de l'environnement avec Haïti et le Burkina Faso. Par ces liens, les chercheurs de l'Université de Moncton contribuent au transfert technologique vers les industries de la région et au transfert de connaissances qui mènent au développement de politiques publiques et de programmes gouvernementaux reliés à l'environnement.

Au-delà de ces actions quantifiables, par son axe de développement et la forte présence de l'environnement dans ses programmes de formation, l'Université de Moncton forme des personnes qui intègrent le marché du travail avec des formations avancées en environnement, et avec des connaissances approfondies et des acquis considérables en environnement. Ces professionnels peuvent alors contribuer au développement des entreprises, au développement de produits et de services, à l'éducation et la formation des jeunes et au développement de politiques publiques qui tiennent compte de la question environnementale et qui permettent le développement durable de nos communautés, de nos entreprises et de notre milieu naturel.

Bref, l'environnement est un des piliers de l'Université de Moncton. Par sa présence à la fois dans ses programmes d'enseignement, ses activités de recherche fondamentale et ses activités d'innovation dans ses trois campus, il constitue un axe stratégique de développement pertinent à la mission de l'Université de Moncton qui contribue au développement de la province du Nouveau-Brunswick et du Canada.

3. Orientation : Santé

L'Université de Moncton s'est dotée d'un axe prioritaire de développement en matière de santé qui reconnaît les nouveaux défis reliés à ce domaine. Les changements démographiques importants au Canada ont fait en sorte que les besoins en matière de santé sont devenus criants. La prestation des soins de santé exige une main-d'œuvre qualifiée. Or, le vieillissement des professionnels de la santé, leur retraite à un âge particulièrement précoce, entre autres, font en sorte que le Canada envisage dans les prochaines années d'importantes pénuries de la main-d'œuvre en matière de santé. Elles se font déjà sentir dans les agglomérations plus petites du Canada, y compris le Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi la planification de la formation dans le domaine de la santé est devenue une priorité au Canada, en général, et au Nouveau-Brunswick en particulier.

C'est dans ce cadre qu'une entente historique entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick, l'Université de Sherbrooke, l'Université de Moncton, les régies régionales de la santé et les centres hospitaliers a été conclue en septembre 2006, permettant aux jeunes néo-brunswickois d'obtenir une formation de doctorat en médecine à l'Université de Moncton. Ainsi, le Centre de formation médicale, logé à l'Université de Moncton (Campus de Moncton), permet de gérer les services en matière de formation médicale des étudiantes et étudiants francophones au Nouveau-Brunswick. Cette initiative augmente les capacités des étudiantes et étudiants acadiens d'évoluer dans un milieu de formation dans la province tout en les préparant aux défis spécifiques en matière de santé au Nouveau-Brunswick. Cette formation est offerte à un moment où la recherche biomédicale est en pleine essor à l'Université de Moncton. Notons l'entente signée en 2002 entre l'Université de Moncton, l'Institut de recherche médicale Beauséjour et la Régie régionale de santé Beauséjour ainsi que l'obtention de la Chaire de

recherche du Canada en métabolisme cellulaire des lipides qui ont favorisé la formation d'équipes interdisciplinaires et de partenariats de recherche en santé.

L'Université de Moncton reconnaît que l'axe de la santé offre une perspective à la fois alternative et innovatrice en matière de recherche et de formation. Dans ce sens, la santé est abordée en fonction d'un « état de bien-être physique, psychologique, spirituel et social ». Il s'agit d'une conception traitant la santé sous toutes ses formes et dans différents contextes, s'ouvrant à la formation multidisciplinaire en santé, à la prévention, et aux services communautaires. C'est à partir du choix stratégique d'une conception globale de la santé que l'Université de Moncton se démarque progressivement sur la scène régionale et nationale. La création d'une Faculté des sciences de la santé et des services communautaires en 2001, regroupant l'École de kinésiologie et de récréologie, l'École de nutrition et d'études familiales, l'École de psychologie et l'École de science infirmière, favorise la synergie de la formation et de la recherche en santé. La dimension « sociale » figure également dans la perspective intégrative de la santé. L'Université de Moncton reconnaît les coûts des conséquences pernicieuses des inégalités sociales en soins de santé, qui demeurent difficilement abordables à une époque où les besoins en matière de santé augmentent et accaparent un montant important des fonds publics. C'est dans ce cadre que depuis 2003, l'Université de Moncton figure parmi les dix partenaires du nouveau Consortium national de formation et de recherche en santé (CNFS) en milieu francophone minoritaire. Bénéficiant des retombées directes du CNFS, l'Université de Moncton se doit de répondre aux besoins et intérêts en matière de santé exprimés par les citoyennes et citoyens vivant l'expérience minoritaire francophone. Enfin, et depuis tout récemment, l'Université de Moncton attend avec enthousiasme et optimisme l'annonce d'ici la fin mai 2007, d'une septième Chaire de recherche du Canada sur les relations intergroupes (CRCRI). Le programme de recherche proposé aborde la question des rapports entre les membres de différentes communautés tout en mettant en priorité l'inclusion sociale, un thème auquel l'Université de Moncton, seule université francophone d'envergure hors Québec, est confrontée au quotidien. Ce savoir-faire aura des répercussions sur la santé, la qualité de vie et la prospérité des citoyennes et des citoyens d'une société qui se veut inclusive. Précisons aussi, que la CRCRI s'ajoutera à la Chaire de recherche du Canada en métabolisme cellulaire des lipides (CRCMCL) déjà existante à l'Université de Moncton depuis 2004. Le CRCMCL entreprend des recherches innovatrices dans le domaine biomédical en collaboration avec des partenaires régionaux, nationaux et internationaux.

En bref, dans le cadre des activités de l'axe de recherche en santé, l'Université de Moncton poursuit son excellence en matière de formation et de recherche en santé, tout en assurant son engagement d'aborder une approche intégrée en matière de santé. En ce sens, l'Université de Moncton vise à assumer un rôle de leadership en recherche en santé et services aux communautés conformément à ses aspirations et à sa vocation.

4. Orientation : Technologies de l'information et de la communication

De part sa nature même d'une université à trois campus, les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont toujours été présentes dans la formation, la recherche et le fonctionnement à l'Université de Moncton. Bâtissant sur cet aspect opérationnel des TIC, l'Université a développé plusieurs axes de recherche dans divers secteurs des TIC; elle en a fait un créneau prioritaire de recherche.

Sur le plan de la formation et de la recherche, le Groupe des technologies de l'apprentissage (GTA), mieux connu sous son appellation originale IDITAE - Intégration et Développement des Infrastructures Technologiques en Apprentissage et en Enseignement, a été un précurseur d'un développement substantiel dans les TIC à l'Université de Moncton. D'une part, en plus du développement de contenus pédagogiques pour l'Université de Moncton, ce groupe a développé des partenariats avec plusieurs organisations gouvernementales et institutions, autant au Canada qu'à l'étranger, en matière d'intégration des technologies dans la formation. D'autre part, le Groupe s'est bâti une réputation enviable dans le domaine de l'innovation et du développement de produits qui peuvent être commercialisés.

La stratégie portant sur le développement des TIC à l'Université de Moncton est inspirée par l'objectif d'optimiser les efforts de recherche et de maximiser les synergies par la création de partenariats, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Université, pour le bénéfice de nos étudiants et étudiantes et pour le secteur industriel des TIC dans la région et au Nouveau-Brunswick. Cette capacité institutionnelle a été reconnue à maintes reprises par l'obtention de financements externes substantiels de différentes sources.

En termes d'organisation de la recherche, plusieurs regroupements de chercheurs existent et sont actifs en TIC. Parmi ceux-ci, l'Université peut compter sur la Chaire de recherche du Canada en Optique dans les TIC et le Groupe de recherche en technologies avancées d'Internet au campus de Moncton, de même que le Laboratoire de recherche en interactivité homme-système au Campus de Shippagan.

Finalement, l'Université de Moncton connaît une collaboration privilégiée avec le groupe de recherche en apprentissage électronique de l'Institut de technologie de l'information du Conseil national de recherches du Canada. Cette collaboration permet à l'Université de Moncton de bénéficier de la réputation de cet Institut situé au Parc scientifique de l'Université de Moncton, ainsi que de la qualité et de l'abondance de ses travaux en TIC; elle maximise ainsi les synergies.

5. Orientation : Optique et matériaux de pointe

Être choisi pour faire une expérience dans la navette spatiale est un rêve que peu de chercheurs et peu d'institutions peuvent réaliser. Mais être choisi pour une deuxième fois confirme l'excellence des travaux d'une équipe de recherche.

C'est la reconnaissance qu'a obtenu le Groupe de recherche sur les couches minces et la photonique (GRCMP) de l'Université de Moncton lors de sa présence dans les vols STS -77 en 1995 et STS-91 en 1998.

Fondé en 1984, le GRCMP œuvre initialement en optique et en couche mince, pour ensuite étendre ses activités en optique quantique et non-linéaire de même que dans les matériaux de pointe faisant appel à la nanotechnologie. Le Groupe est constitué d'une importante équipe de chercheurs et chercheuses, dont le noyau s'est considérablement agrandi pour inclure des collaborateurs et collaboratrices aux échelles régionale, nationale et internationale.

Par ailleurs, bien que le GRCMP soit la pierre angulaire des activités en optique et matériaux de pointe à l'Université de Moncton, plusieurs autres regroupements de recherche aux campus de Moncton et de Shippagan participent à diverses activités reliées à l'optique et les matériaux

de pointe. La Chaire de recherche du Canada en photonique, notamment, bénéficie d'une réputation grandissante par ses innovations et ses découvertes reliées à la photonique.

En plus de ses activités de recherche fondamentale, les chercheurs en optique et matériaux de pointe ont des partenariats avec plusieurs industries canadiennes et internationales, leur permettant d'innover et de développer des technologies qui peuvent être commercialisées. L'ensemble de ces activités apportent des subventions et contrats de recherche considérables à l'Université de Moncton, résultant en des laboratoires de recherche faisant appel à des étudiants et étudiantes comme assistants de recherche, mais aussi à des professionnels de recherche.

En considération de l'excellence des travaux de recherche en optique et matériaux de pointe à l'Université de Moncton, le Sénat académique de l'Université de Moncton a reconnu, en 2005, la recherche en optique et matériaux de pointe comme créneau de recherche prioritaire à notre institution.